

SÉANCE DU
30 JUIN 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Acquisition d'une partie
de la parcelle AM 48**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 1er juillet 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1er juillet 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1er juillet 2021

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur FOUCHET à Monsieur PERICARD
Monsieur BASSINE à Monsieur VENUS
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Monsieur RICHARD à Madame RHONE

Secrétaire de séance :

Monsieur ALLAIRE

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AM 48

RAPPORTEUR : Monsieur VENUS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre du nouveau contrat de mobilier urbain, la Commune de Saint-Germain-en-Laye améliore l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des arrêts de bus de la ville en se conformant, dès que cela est possible, aux prescriptions minimales prévues par la réglementation actuellement en vigueur.

Dans la perspective du renouvellement ou du reconditionnement des abris voyageurs par la société DECAUX, la Ville a audité ces mobiliers en vue de les repositionner et de permettre ainsi à un fauteuil ou une poussette de circuler convenablement sur l'espace public.

Au cours de cette étude, l'abri ERMITAGE *sis* 3 rue de l'Ermitage doit faire l'objet d'un recul de 0,50 ml afin de répondre aux exigences minimales susvisées.

Toutefois, l'équipement étant actuellement posé en limite de propriété de la Ville, cette opération nécessite l'acquisition d'une partie de la parcelle figurant au cadastre section AM numéro 48 située au 3 rue de l'Ermitage et appartenant à 1001 Vies Habitat afin de permettre à la ville de reculer l'abri et de le poser sur ses propres dépendances.

La Ville et 1001 Vies Habitat se sont entendues sur un prix d'acquisition à l'euro symbolique de ladite parcelle d'une superficie de 2m². La valeur vénale n'a pas été estimée par le service de France Domaine dans la mesure où celle-ci est inférieure à 180 000 € libérant l'institution de toute obligation de se prononcer sur cette question.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'acquisition de la parcelle d'une superficie de 2m² figurant au cadastre section AM numéro 48 située au 3 rue de l'Ermitage au prix d'un euro symbolique,
- D'intégrer ladite parcelle au domaine public de la commune,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'acquisition de la parcelle d'une superficie de 2m² figurant au cadastre section AM numéro 48 située au 3 rue de l'Ermitage au prix d'un euro symbolique,

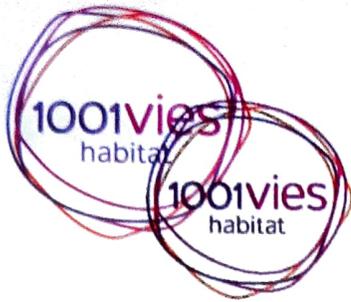
INTEGRE ladite parcelle au domaine public de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



Houilles, le 15 mars 2021

Mairie de Saint Germain en Laye
A l'attention de M. Buffet
B.P 10101
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE cedex

Objet : Parcelle emprise sol pour agrandissement mobilier urbain

Monsieur,

Pour faire suite à nos échanges concernant votre demande de cession d'une parcelle de terrain située au 3 rue de l'Ermitage, afin d'adapter l'abribus et le rendre accessible aux personnes handicapées, je vous confirme l'accord de principe donné oralement par mon responsable, Nicolas Bonhomme, pour une cession à un euro symbolique de cette petite parcelle de terrain.

Comme convenu avec lui, nous vous laissons le soin d'organiser cette cession.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Florence SCALABRIN
Responsable Habitat

Tout commence chez vous

Adresse postale : 18, avenue d'Alsace - Tour Between - Bâtiment C - CS 40091 - 92091 La Défense Cedex
Téléphone : 01 46 91 25 25 - Fax : 01 46 91 27 27

1001 VIES HABITAT, S.A. d'ILL.M. à directoire et conseil de surveillance, au capital de 26 632 015 euros
SIREN 512 015 451 RCS Nanterre - APE 6820A - TVA CEE FR62572015451 - Siège social : 18, avenue d'Alsace - Tour Between - Bâtiment C - 92400 Courbevoie

DEPARTEMENT DES YVELINES
COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Rue de l'Ermitage

Propriété de
1001 VIES HABITAT

Parcelle cadastrée :
Section AM n°48
Contenance cadastrale de : 0ha 21a 56ca

0	Réalisation du plan	15/04/2021	RZE	YLA
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par

ECHELLE: 1/250e	DATE: 15/04/2021	DOSSIER: GE121048-02-001	FICHER: GE121048-02-001_Plan topo+division.dwg
-----------------	------------------	-----------------------------	---

PLAN PROJET DE DIVISION

COORDONNEES RGF93 CC49	<input checked="" type="checkbox"/>	NIVELLEMENT IGN 69	<input type="checkbox"/>
COORDONNEES INDEPENDANTES	<input type="checkbox"/>	NIVELLEMENT INDEPENDANT	<input type="checkbox"/>

**GEOFIT
EXPERT**

Bureau Principal - Siège Social
Atlanpole - Site de la Chanterrie
Route de Gachet - BP 10703
F - 44307 Nantes Cedex 3
Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
E-mail : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
7 Rue du Fossé Blanc
Bâtiment C1
92230 Gennevilliers
Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
E-mail : gennevilliers@geofit-expert.fr

N° d'ordre DMPC :				Numéroté le :			
Etat ancien				Etat nouveau			
Propriétaire	S°	N°	Contenance	Propriétaire	S°	N°	Contenance
1001 VIES HABITAT	AM	48	0ha 21a 56ca	1001 VIES HABITAT	AM	A	0ha 21a 54ca
				Commune de SAINT GERMAIN EN LAYE	AM	B	2m ²
Total : 0ha 21a 56ca				Total : 0ha 21a 56ca			

Coordonnées des Sommets de la Limite

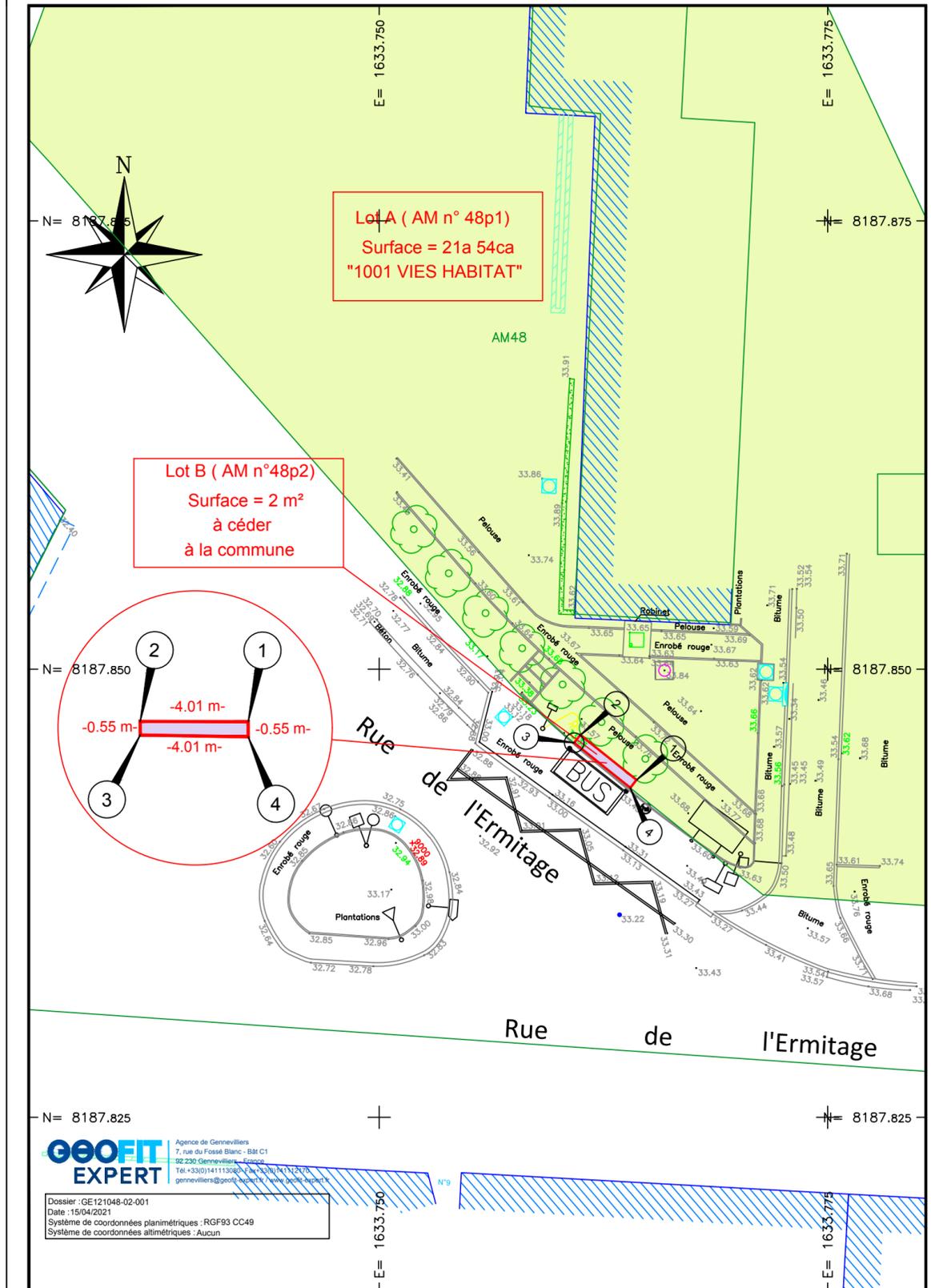
Matricule	X	Y
1	1633764.34	8187843.82
2	1633761.18	8187846.30
3	1633760.87	8187845.90
4	1633763.99	8187843.38

LEGENDE

- Bouche à clé
- Clôture légère
- Clôture lourde
- ▨ Mur
- Mur bahut
- ▨ Limite bati.
- Application cadastrale
- Limite de division
- ① Point de la division

NOTA :

- Les contenances cadastrales indiquées sur le plan n'ont qu'une valeur indicative. Celles-ci devront faire l'objet d'une délimitation contradictoire avec les riverains pour être opposables aux tiers.
- Les contenances cadastrales sont exprimées en hectares, ares, centiares afin d'éviter toute confusion avec la superficie réelle.
- Le présent document ne peut servir que pour l'usage pour lequel il a été réalisé. Toute autre utilisation ne pourrait engager la responsabilité de la société GEOFIT EXPERT.



**GEOFIT
EXPERT**

Agence de Gennevilliers
7, rue du Fossé Blanc - Bât C1
92230 Gennevilliers - France
Tel: +33(0)141113080 - Fax: +33(0)141112170
gennevilliers@geofit-expert.fr / www.geofit-expert.fr

Dossier : GE121048-02-001
Date : 15/04/2021
Système de coordonnées planimétriques : RGF93 CC49
Système de coordonnées altimétriques : Aucun

DEPARTEMENT DES YVELINES
COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Rue de l'Ermitage

Parcelle cadastrée :
Section AM n°48
Contenance cadastrale de : 0ha 21a 56ca

0	Réalisation du plan	15/04/2021	RZE	YLA
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par

ECHELLE: 1/200e	DATE: 15/04/2021	DOSSIER: GE121048-02-001	FICHER: GE121048-02-001_Plan topo+division.dwg
-----------------	------------------	-----------------------------	---

PLAN TOPOGRAPHIQUE

COORDONNEES RGF93 CC49	<input checked="" type="checkbox"/>	NIVELLEMENT IGN 69	<input checked="" type="checkbox"/>
COORDONNEES INDEPENDANTES	<input type="checkbox"/>	NIVELLEMENT INDEPENDANT	<input type="checkbox"/>



Bureau Principal - Siège Social
Atlantpole - Site de la Chantrerie
Route de Gachet - BP 10703
F - 44307 Nantes Cedex 3
Tel. 02 40 68 54 52 - Fax. 02 51 13 56 60
E-mail : nantes@geofit-expert.fr

Agence de Gennevilliers
7 Rue du Fossé Blanc
Bâtiment C1
92230 Gennevilliers
Tel. 01 41 11 30 80 - Fax. 01 41 11 21 70
E-mail : gennevilliers@geofit-expert.fr

